

LES MOYENS

D'ENTREPRENDRE

7.

# PACTE EFFICACITÉ MATIÈRE

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### FONCTIONNEMENT

#### À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

Vous êtes une  
TPE, PME, PMI ou  
une association à  
vocation économique  
et vous souhaitez  
que votre entreprise  
recycle ses déchets ?

GrandAngoulême  
propose un  
programme « Pacte  
Efficacité Matière »  
en partenariat avec  
Calitom, la CCI  
Charente et SOLTENA  
(Solutions pour la  
Transition Écologique  
en Nouvelle  
Aquitaine).

Le « Pacte Efficacité Matière » vise à accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'actions d'écoconception, de prévention et de gestion de leurs déchets et d'économie circulaire.

L'accompagnement se déroule sur 20 mois et s'organise en 3 grandes phases :

- > Un pré-diagnostic déchets sur-mesure,
- > Des ateliers collectifs d'échanges et de montée en compétences,
- > Une planification d'actions et une mise en œuvre opérationnelle.

Au cours de l'accompagnement, les entreprises s'engagent à réduire et/ou à valoriser leurs déchets en travaillant sur leurs achats, procédés internes et produits.

L'objectif de ce dispositif qui aide à réaliser des économies financières, est destiné à augmenter la compétitivité de l'entreprise grâce à la réduction de déchets et l'optimisation de la consommation des ressources.



#### CONTACT

Maison de l'entreprendre  
05 16 53 02 30  
entreprendre@grandangouleme.fr